



Continuité pédagogique - FAQ

publié le 30/03/2020 - mis à jour le 12/06/2020

Descriptif :

Vous trouverez toutes les réponses aux questions que vous vous posez sur la continuité pédagogique.

Sommaire :

- **Contenus : consignes**
- Contenus : enseignement hybride
- Contenus : préparation de le rentrée de septembre
- **Contenus : réviser ou avancer dans le programme ?**
- **Contenus : réviser ou avancer dans le programme ?**
- **Déplacements d'élèves** (voyages, séjours linguistiques, échanges, sorties pédagogiques et culturelles)
- **Évaluation**
- **Examens et concours**
- **Inspections**
- **Numérique /questions techniques**

Dans le cadre de l'accompagnement des équipes enseignantes à la **continuité pédagogique pendant le confinement**, l'Inspection Pédagogique Régionale d'anglais de l'académie de Poitiers propose des rendez-vous téléphoniques hebdomadaires aux professeurs. Vous trouverez ci-dessous une **Foire Aux Questions (FAQ)** regroupant les questions par domaines.

Cette FAQ sera **actualisée au fil des rendez-vous** et les **réponses seront complétées** avec les informations nécessaires, au fur et à mesure de leur publication par le Ministère.

Nous rappelons qu'existent déjà [une FAQ nationale évolutive](#) ainsi qu'un [vademecum pédagogique](#) (pdf de 538 Ko). Nous vous invitons à les consulter régulièrement.

● **Contenus : consignes**

○ Faut-il donner les consignes de travail en français ou en anglais ?

Ceci est à décider en fonction du niveau et du type d'exercice. Il importe que les consignes soient claires et compréhensibles par tous. Pour les élèves qui peuvent être accompagnés par des parents ou des frères et sœurs aînés, il peut être utile de prévoir des consignes en français. L'important est que les élèves puissent faire les exercices, activités, tâches demandés. Cela ne dispense pas de familiariser avec la formulation des consignes en anglais. (Information du 25/03/2020)

● **Contenus : enseignement hybride**

○ Comment concilier cours en présentiel et à distance ?

Afin de concilier cours en présentiel et à distance, la numérisation des supports utilisés en classe et de la trace écrite, mis à disposition de tous les élèves (dont ceux suivant à distance) via le cahier de textes constituera la toute première approche. Un exemple de séquence "hybride" sera proposée prochainement sur le site d'anglais.

● **Contenus : préparation de le rentrée de septembre**

○ Comment préparer les élèves pour la rentrée de septembre, notamment les élèves de 3e ?

La DGESCO a publié un document qui établit les attendus prioritaires par discipline. Un dispositif de liaison 3e/2nde sera déployé sur l'ensemble de l'académie et organisé autour de chaque lycée de secteur. Une feuille de route et un accompagnement des dispositifs seront également proposés.

Attendus de fin de 6ème - Fiche Eduscol [🔗](#) (pdf de 749 Ko)

Attendus de fin de 5ème - Fiche Eduscol [🔗](#) (pdf de 795 Ko)

Attendus de fin de 4ème - Fiche Eduscol [🔗](#) (pdf de 793 Ko)

Attendus de fin de 3ème - Fiche Eduscol [🔗](#) (pdf de 834 Ko)

● Contenus : réviser ou avancer dans le programme ?

○ Faut-il se contenter de faire des révisions ?

L'objectif pédagogique est de maintenir les acquis déjà développés depuis le début de l'année (consolidation, enrichissements, exercices...) et d'acquérir des compétences nouvelles lorsque les modalités d'apprentissage à distance le permettent. Les activités proposées s'inscrivent naturellement dans le prolongement de ce qui s'est fait en classe auparavant et/ou dans une préparation possible de ce qui sera fait dès le retour dans l'établissement. Il ne faut pas hésiter à faire de la consolidation mais sans "piétiner". Il faut avancer dans le programme "avec les moyens du bord" et un rythme adapté. Si proposer de nouvelles connaissances ou faire travailler de nouvelles compétences est difficile, progresser autrement et donner un travail d'accompagnement. (Information du 25/03/2020)

Vademecum - 20/03/2020

● Contenus : réviser ou avancer dans le programme ?

○ Comment faire quand on n'a traité que deux notions en terminale et seulement commencé à en traiter une troisième ?

Il faut impérativement poursuivre le travail engagé et donner un plan de travail avec des objectifs clairs, des supports à traiter et des consignes sans ambiguïté pour que les élèves puissent avancer. La poursuite de l'étude des notions et des axes, en adaptant les modalités d'enseignement, reste indispensable pour la formation des élèves.

(Information du 08/04/2020)

A propos du travail en terminale :

▶ Continuité pédagogique - Fiche professeurs - Classes à examen : 3ème, 1ère, Terminales - Eduscol [🔗](#) (pdf de 641 Ko)

● Déplacements d'élèves (voyages, séjours linguistiques, échanges, sorties pédagogiques et culturelles)

○ Ceux prévus après les congés de printemps sont-ils maintenus ? Comment gérer l'aspect financier (demandes de remboursements des familles suite aux annulations) ?

La responsabilité des voyages scolaires incombe aux chefs d'établissement. Revenir vers le chef d'établissement et faire le point régulièrement avec elle/lui. Suivre régulièrement les informations de l'Agence Nationale concernant les projets Erasmus +. Concernant l'aspect financier, rester en contact étroit avec la direction, les gestionnaires et/ou services d'intendance. (Information du 25/03/2020)

Voir sur le [site de l'agence Erasmus+](#) [🔗](#)

● Évaluation

○ Peut-on / doit-on mettre des notes ?

Les annonces ministérielles confirment que les "notes" obtenues pendant la période de confinement ne seront pas prises en compte pour les examens. Il convient de se limiter à des évaluations formatives permettant aux élèves de se situer ou de s'auto-évaluer. Il est également important de valoriser l'assiduité et l'implication des élèves. Si des notes sont communiquées, elles doivent être utilisées dans la même perspective formative, pour permettre aux

élèves de se situer avec des repères connus.

Un groupe de travail académique a fourni des éléments de guidage pour approfondir la question de l'évaluation sommative.

● Examens et concours

○ Que sait-on du report des examens en CCF pour les BTS ?

Les épreuves de CCF en BTS ont été suspendues à partir du début du confinement. Les épreuves terminales et le Contrôle en Cours de Formation seront complétés ou remplacés par des notes de contrôle continu. Les équipes pédagogiques sous l'autorité des chefs d'établissement renseignent le livret sur la base des notes de CCF déjà produites ou sur la base des notes de contrôle continu ou sur la base de bilans de compétences réalisés tout au long de la formation.

Décret publié le 6/06 [↗](#).

○ Quid de la deuxième vague des E3C ?

Les épreuves d'E3C 2 ont été annulées. Seuls les résultats d'E3C 1 et E3C 3 sont pris en compte. L'épreuve portant sur la spécialité non poursuivie en classe de terminale est remplacée par une note de contrôle continu.

○ Quid des ECA pour l'oral des terminales ? des épreuves terminales du Bac ?

Les épreuves terminales du baccalauréat sont annulées. Les élèves sont évalués en contrôle continu. Ce contrôle repose sur les notes obtenues avant la période du confinement. Pour les ECA, si les deux parties (CO/EO) ont pu avoir lieu, la note de l'élève est établie en faisant la moyenne entre la moyenne des ces deux notes et la moyenne annuelle de l'élève inscrite au livret. Si une seule épreuve d'ECA a été réalisée la note du candidat est la moyenne entre la note obtenue à cette épreuve et la moyenne annuelle du livret. Si aucune épreuve n'a été réalisée la note est la moyenne annuelle de l'élève (T1/T2) inscrite au livret

Note de service du 28/05 [↗](#)

Assouplissement du calendrier des E3C n°2 [↗](#)

Vademecum 20/03/2020

○ Quid de la certification CEC ?

Les épreuves sont annulées.

○ Faut-il saisir les notes pour les examens déjà réalisés ?

Oui, en utilisant les bordereaux qui ont été transmis. (Information du 25/03/2020)

○ Les oraux de rattrapage du baccalauréat sont-ils maintenus ?

Oui. Après communication de ses notes à l'issue du premier groupe, le candidat dont la note globale est inférieure à 10 sur 20 et supérieure ou égale à 8 sur 20 choisit deux enseignements parmi ceux qui ont fait l'objet d'enseignements obligatoires au cours du cycle terminal, épreuves anticipées comprises, et qui figurent sur le relevé de notes au titre d'une épreuve écrite obligatoire du premier groupe, anticipée ou non. Il passe dans chacun de ces deux enseignements une épreuve orale de contrôle du second groupe. Une liste des notions et thématiques traitées avant le début du confinement guidera l'examineur dans son choix de supports

Note de service organisation bac GT [↗](#)

○ La session de remplacement du baccalauréat de septembre aura-t-elle lieu ?

Oui. Une session d'épreuves orales aura lieu. Les candidats n'ayant pu présenter de livret scolaire au jury, ainsi que les candidats, ajournés à l'issue des premier et second groupes (et sur autorisation exceptionnelle du jury) sont convoqués aux épreuves de remplacement du début de l'année scolaire 2020-2021.

A l'issue de la délibération du jury, le candidat est convoqué, soit à la totalité des épreuves de remplacement, soit aux épreuves de remplacement correspondant aux épreuves où il a obtenu une note de premier ou de second

groupe inférieure à 10 sur 20. Il conserve en revanche les notes de premier ou de second groupe supérieures à 10 sur 20. Les notes obtenues aux épreuves de remplacement pour ces candidats se substituent aux notes obtenues lors du premier ou du second groupe dans les épreuves concernées.

[Note de service organisation bac GT](#)

○ Les oraux des concours de recrutement sont-ils maintenus ?

A la session 2020, pour tous les concours de recrutement d'enseignants, les jurys prononcent l'admission à l'issue des épreuves écrites. Les épreuves orales sont supprimées. Les détails du nouveau calendrier sont consultables sur le site "[Devenir enseignant](#)".

[Aménagement du calendrier des concours et des examens nationaux](#)

● Inspections

○ Les professeurs stagiaires seront-ils inspectés ? Si oui, quand ?

Pour la titularisation des stagiaires, un arrêté va alléger, pour cette seule année scolaire, les conditions dans lesquelles une inspection est requise avant titularisation. Le rôle des jurys académiques et le calendrier de titularisation sont inchangés, les décisions étant prises en début d'été.

[Arrêté du 26 mai 2020 aménageant les modalités d'évaluation et de titularisation des professeurs et conseillers principaux d'éducation stagiaires au cours de l'année scolaire 2019-2020 du fait de la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19](#)

○ Les PPCR qui ne peuvent avoir lieu pendant la période de fermeture des établissements sont-ils reportés à la "rentrée" ?

Le calendrier des rendez-vous de carrière a été aménagé. La campagne 2019-2020 est prolongée jusqu'à la fin de l'année civile 2020. Les rendez-vous prévus qui n'ont pas été réalisés pendant l'année scolaire 2019-2020 le seront en début d'année 2020-2021.

[Arrêté du 13 mai 2020 relatif à l'aménagement des rendez-vous de carrière des personnels enseignants, d'éducation et de psychologues du ministère chargé de l'éducation nationale réalisés au titre de l'année scolaire 2019-2020 du fait de la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19](#)

● Numérique /questions techniques

Chaque établissement propose des outils et interfaces en fonction des spécificités locales. D'abord, se retourner vers les RUPN de son établissement. (Information du 25/03/2020)